



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pologne

Question écrite n° 84024

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la gouvernance de l'Union européenne. Alors que le peuple polonais vient d'élire à la présidence de la République le pro-européen Bronislaw Komorowski, il apparaît de plus en plus nécessaire pour la France et pour l'Union européenne d'accroître sa coopération, à l'ouest comme à l'est. C'est pourquoi il le questionne sur l'opportunité pour l'État de tisser un partenariat privilégié avec un État comme la Pologne qui joue un rôle de moteur économique dans l'est européen.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes informe l'honorable parlementaire que le développement des relations de la France avec la Pologne, constitue une priorité de la diplomatie française, compte tenu de l'importance politique déterminante de ce pays au sein de l'Union européenne depuis son adhésion en 2004. L'attention portée par le Président de la République aux États membres d'Europe centrale et notamment à la Pologne a conduit à la signature, lors de la première visite qu'il a effectuée à Varsovie, le 28 mai 2008, d'un partenariat stratégique franco-polonais, sous forme d'une déclaration politique assortie d'un plan d'action avec des volets politique, économique, énergie, défense et justice affaires intérieures. La Pologne, après deux décennies d'un parcours qui force l'admiration, participe aujourd'hui activement au développement de l'Union européenne et contribue à son indépendance, à sa prospérité et sa sécurité. Par son attachement aux valeurs européennes et le dynamisme de son économie, elle est devenue l'un des piliers de l'Union et, ainsi que le souligne l'honorable parlementaire, un partenaire privilégié pour notre pays au sein de l'Union européenne. La France et la Pologne ont confirmé leur volonté commune de renforcer leur coopération étroite et privilégiée, y compris dans le domaine de la défense et de la sécurité, lors du troisième sommet franco-polonais, le 5 novembre 2009, à Paris, autour du Président de la République et du Premier ministre Donald Tusk et auquel ont également pris part les secrétaires d'État chargés des affaires européennes français et polonais. Depuis lors, un effort constant de développement de nos relations, marqué par le rythme soutenu des contacts ministériels et interparlementaires, a permis à nos interlocuteurs polonais de mieux comprendre voire partager nos objectifs. Pour sa part, le secrétaire d'État chargé des affaires européennes a engagé, depuis son entrée au Gouvernement, un dialogue substantiel, à Paris comme à Varsovie et Bruxelles, avec son homologue et de nombreuses personnalités politiques polonaises. Ses visites fréquentes en Pologne - trois en un an - témoignent de cet engagement : 1. Le 18 septembre 2009, pour des entretiens bilatéraux, notamment avec le ministre des affaires étrangères, M. Radoslaw Sikorski, sur la sécurité énergétique, le partenariat oriental, l'Afghanistan, ainsi que sur un certain nombre d'enjeux de la coopération bilatérale en matière d'énergie et de défense. 2. Le 1er février 2010, dans le cadre du Triangle de Weimar (France, Pologne, Allemagne), dont l'agenda politique connaît une nouvelle dynamique et qui permet aux trois pays de se concerter sur les grands dossiers européens. 3. Le 24 mai 2010, pour participer à une réunion ministérielle informelle du partenariat oriental, qui, à l'initiative de la Pologne, a rassemblé les États membres de l'Union européenne et leurs six partenaires d'Europe orientale (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie et Ukraine), afin de faire le point sur la

mise en oeuvre de cette dimension de la politique européenne de voisinage. La perspective de la future présidence polonaise de l'UE, au second semestre 2011, nous offre actuellement des perspectives très fortes de coopération, par exemple en matière de renforcement de la Politique de sécurité et de défense commune, l'une des priorités de la présidence polonaise, avec un intérêt marqué pour un partenariat avec la France, ou encore en matière de gouvernance économique européenne. La multiplication des consultations à haut niveau et des visites témoigne du socle important d'intérêts communs sur les dossiers européens et internationaux, renforcé par des liens économiques significatifs. Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes rappelle à cet égard à l'honorable parlementaire que la France est devenue, depuis la prise de participation de France Télécom au capital de TPSA, le premier investisseur étranger en Pologne, avec près de 800 entreprises à participation française employant directement plus de 200 000 salariés. Le secrétaire d'État chargé des affaires européennes se réjouit enfin que le nouveau Président de la République polonaise, M. Bronislaw Komorowski, ait exprimé, peu après son élection, le souhait de se rendre dès que possible à Paris, où il sera reçu par le Président de la République, le 2 septembre 2010.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84024

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juillet 2010, page 7720

Réponse publiée le : 14 septembre 2010, page 9956